

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »  
REUNION DU 11/06/2024  
DECISION N° 20240611\_B\_080

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Yves BOMPUIS,

Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON : Pouvoir à  
M. SALGADO, Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M. VIAL,  
Christine BONNEFOY : Pouvoir à M. GIRODET

Était excusée : Martine GINET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du  
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :**  
**Objet : : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du**  
**Département de la Haute-Loire au titre du CAP 43 dans le cadre de l'aménagement de**  
**la salle d'escalade d'Aurec sur Loire**

**Le Bureau,**

**N° 20240611\_B\_080**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du  
Département de la Haute-Loire d'un montant de 435 400,00 €, au titre du  
CAP 43, dans le cadre de l'aménagement de la salle d'escalade d'Aurec  
sur Loire,
- Et adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 11 juin 2024

Le Président



Fredéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240611-20240611\_B\_080-AU  
Reçu le 14/06/2024